



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 17 octobre 2023

L'an 2023, le 17 octobre à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au Centre culturel, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 13 octobre 2023.

Présents : M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY (pouvoir de M. BUATIER), M. François BESSON (pouvoir de M. BALLUTO), Mme Sylvie DEBARD (pouvoir de Mme PERRET), Mme Fabienne RAVET (pouvoir de Mme MASNADA), M. Olivier ABRIAL, M. Emmanuel PERRIN, M. Eric PERRET (pouvoir de M. MAURICE), M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET, Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina ALBANO, Mme Sandrine PENE, M. Christian FONTAINE

Excusés : M. Hervé BUATIER (pouvoir à Mme SOCHAY), Mme Annick PERRET (pouvoir à Mme DEBARD), M. Jean-Louis BALLUTO (pouvoir à M. BESSON), Mme Colette MASNADA (pouvoir à Mme RAVET), M. Vincent MAURICE (pouvoir à M. PERRET)

Secrétaire de séance : Mme Patricia CUZENARD

Le compte-rendu de septembre est approuvé à l'unanimité.

Finances – Décision modificative

A l'approche de la fin des travaux intérieurs de la Mairie qui devrait être opérationnelle mi-novembre, une décision modificative de la ligne de crédits affectés au programme est nécessaire. Elle inclut des travaux dans divers corps de métier (cadres de fenêtre supplémentaires, aménagements extérieurs, démolition et érection du mur en pierre due à l'absence de fondations initiales, déplacement compteur Enedis, renforcement de l'isolation acoustique d'une salle...). Le Conseil accepte de porter le montant du programme à 1035 k€. Ce montant inclut les travaux réalisés précédemment pour la création de la Maison France Service et de l'Agence Postale Communale.

Agora – Cession de deux locaux commerciaux

M. le Maire rappelle la décision prise l'an passé de céder les biens commerciaux de l'Agora au prix de revient en considération de la valeur foncière, du coût de construction, et des aménagements éventuels effectués par la Collectivité. Aujourd'hui le locataire du local n°9 souhaite acquérir le local qu'il avait aménagé lui-même, et une SCI désire acheter le local n°3 vacant pour l'installation d'une activité. A l'unanimité le Conseil accepte de vendre les biens n°9 et 3 aux prix respectifs de 108 874 € et 86 500 € hors taxes. Mme DEBARD ne prend pas part à la délibération.

Repas des Aînés – Convention avec le Lycée Gabriel Voisin

Mme DEBARD dresse le bilan du Repas des Aînés du 13 octobre dernier au Centre culturel, organisé par la Municipalité suite au retrait de l'AFR. 191 personnes ont répondu favorablement à l'invitation, treize se sont désistées, une quinzaine ne pouvant se déplacer a bénéficié d'un portage dans leur résidence d'« Ages et vie ». Les aînés étaient servis par les jeunes du Lycée professionnel Gabriel Voisin et ont aussi apprécié l'animation proposée par une artiste. M. le Maire souligne le travail de Mmes DEBARD et PERRET, et de la commission sociale, pour cette grande première. Mme DEBARD remercie l'AS Attignat d'avoir permis le transport des jeunes. Le Conseil vote à l'unanimité une convention formalisant la participation du Lycée et le versement d'une gratification en faveur des élèves présents.

Tennis club – Convention avec le club

Le Tennis club propose d'établir une convention d'après un modèle de la Fédération Française de Tennis définissant les relations avec l'association et lui permettant de bénéficier de subventions fédérales. M. le Maire insiste sur le caractère public des équipements sportifs municipaux qui demeurent des infrastructures d'usage non exclusif. Le Conseil approuve la convention présentée.

Assemblée – Nomination d'un référent déontologue des élus

La loi « 3DS » de 2022 impose la nomination d'un référent déontologue dans chaque collectivité. Il s'agit le plus souvent d'un juriste indépendant qui intervient pour le compte de plusieurs établissements. Grand Bourg agglomération propose de mutualiser le sien qui deviendra commun aux élus de toute l'agglomération dans un souci d'économie d'échelle. A l'unanimité le Conseil adhère au service proposé par GBA et nomme M. Jean-François KERLEO en qualité de référent mutualisé. En cas de sollicitation, le déontologue facturera règlementairement sa prestation 80 €.

Restauration scolaire – Mise à disposition de personnel

Mme SOCHAY rappelle que l'ASA et le BCA viennent renforcer nos équipes durant le temps méridien. Leurs conventions sont renouvelées à l'unanimité sur l'année scolaire 2023-2024.

Rapports divers

M. le Maire explique que la sécheresse et les fortes chaleurs de ces dernières années nous contraignent à couper environ 130 arbres secs ou morts au Bois du Châtelet. Les douglas en particulier sont très impactés. La décision d'effectuer ces travaux d'abattage n'a pas été prise de gaieté de cœur, c'est le diagnostic de l'Office National des Forêts qui a conduit à cette issue. Toutefois, l'ONF a également relevé de nouvelles espèces prenant racine dans le bois, témoignant de l'adaptation de cet espace au changement climatique.

Mme SOCHAY annonce l'élection du Conseil municipal des enfants le 16 novembre et le dépouillement prévu le 18. La campagne de recrutement au poste de responsable de la future médiathèque est en cours. Le club ado de 1 001 loisirs prendra place dans l'ancien local du Funny club.

M. BESSON rend compte des dernières manifestations : le petit-déjeuner de l'histoire du 3 septembre, la rencontre nouveaux habitants, le rallye-découverte des cinq Châteaux qui a connu un grand succès (350 participants), la fête patronale, le Cocktail du Château qui a rassemblé 130 personnes. Le prochain concert du 16 décembre associera « cordes et flûtes ».

M. ABRIAL fait le point sur le projet de la garderie-périscolaire qui en est à l'étape de l'avant-projet définitif. La nouvelle Mairie entrera en service le 15 novembre après deux jours de fermeture pour emménagement.

M. PERRIN revient sur la réunion du calendrier des associations. Bientôt aura lieu le tirage au sort des dossards « Terre de jeux 2024 ».

Inauguration des courts de tennis extérieurs rénovés le 16 décembre à 11h.

Prochain Conseil municipal *le 14 novembre* à 20h au Centre culturel.

Séance levée à 22h30

La Secrétaire de séance,
Patricia CUZENARD

Le Maire,
Walter MARTIN